

## **SUR LE POSTE SPÉCIALISÉ : UNE PRATIQUE ACCOMPAGNÉE ET SUIVIE.**

Conformément aux instructions officielles, l'enseignant-stagiaire bénéficie au cours de sa formation de plusieurs types d'accompagnement :

- **L'accompagnement par un tuteur :** le tuteur, volontaire, désigné par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, exerce des missions comparables au professeur en formation. Il est titulaire d'une certification spécialisée en lien avec le contexte d'exercice. Il accompagne le professeur dès sa prise de fonction et l'aide à acquérir une meilleure maîtrise des compétences pédagogiques, didactiques et de communication attendues. Il lui permet de repérer ses points d'appui, ses marges de progrès et les besoins personnalisés de formation qui en découlent.
- **L'accompagnement par les équipes de circonscription Adaptation scolaire et scolarisation des élèves en Situation de Handicap :** l'enseignant reçoit en tant que de besoin la visite de conseillers pédagogiques, notamment ceux de l'équipe départementale ASH.

**À noter :** le dispositif d'accompagnement des enseignants-stagiaires mis en place dans l'Académie de Bordeaux comprend des aménagements spécifiques à chaque département de l'Académie. Ces aménagements sont définis par convention entre l'ESPE d'Aquitaine et chaque Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.